

Eneco Soleil & Vent Flex



Carte tarifaire octobre 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte pour petites consommations professionnelles en Belgique.

Tous les prix sont hors TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an) 70,00

CONSOMMATION (€cent / kWh)					
Compteur simple	Compte	Compteur excl. nuit			
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES			
11,58	11,61	11,56	11,56		
0,1 X BELPEX-S11 + 1,542	0,1 X BELPEX-S11 + 1,568	0,1 X BELPEX-S11 + 1,522	0,1 X BELPEX-S11 + 1,522		

Tarif trimestriel

Formule tarifaire

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIES NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport (montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent/kWh)			Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)	
destionnanc de reseau	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	5,96	6,26	4,78	4,17	3,62	22,07	55,73
AIESH	9,78	10,07	6,50	5,57	3,62	15,06	71,36
FLUVIUS (GASELWEST)	12,39	12,39	9,63	5,99	2,44	11,27	92,91
FLUVIUS ANTWERPEN	8,25	8,25	6,34	4,11	2,27	11,27	65,52
FLUVIUS (IMEWO)	9,67	9,67	7,36	4,84	2,37	11,27	74,75
FLUVIUS LIMBURG	7,47	7,47	5,98	3,75	2,13	11,27	59,71
FLUVIUS WEST	7,95	7,95	6,13	4,00	2,15	11,27	62,84
FLUVIUS (INTERGEM)	9,13	9,13	7,07	4,53	2,31	11,27	71,28
FLUVIUS (IVEKA)	10,91	10,91	8,68	5,14	2,37	11,27	81,81
FLUVIUS (IVERLEK)	9,91	9,91	7,59	4,93	2,28	11,27	75,90
ORES (Brabant Wallon)	7,93	8,43	4,71	3,79	3,62	13,06	65,48
ORES (Est)	10,73	11,46	6,47	5,18	3,62	13,06	82,14
ORES (Hainaut électricité)	8,79	9,27	5,74	4,84	3,62	13,06	70,64
ORES (Luxembourg)	9,40	10,02	5,60	4,46	3,62	13,06	74,62
ORES (Mouscron)	8,06	8,57	4,92	3,97	3,62	13,06	65,84
ORES (Namur)	9,21	9,78	5,58	4,54	3,62	13,06	72,86
ORES (Verviers)	10,76	11,40	6,81	5,63	3,62	13,06	81,64
FLUVIUS (PBE)	8,69	8,69	6,60	4,77	2,32	11,27	68,77
REGIE DE WAVRE	9,61	10,15	8,01	8,01	3,62	17,51	75,00
SIBELGA(*)	7,04	7,04	5,14	5,14	1,20	10,26	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	10,21	10,21	7,88	5,13	2,45	11,27	78,99
TECTEO	8,17	9,14	4,87	4,20	3,62	22,77	63,69

L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éoliennes et de panneaux solaires d'un parc de production belge. Eneco Soleil & Vent Flex est un contrat à durée indéterminée pour lequelle prix de l'énergie est variable et index ét rimestriellement sur la base du paramètre d'indexation. Es prix indiqués sur cette carte tarifaire sont estimés. Le tarif trimestriel est calculé sur la base de la dernière valeur connue de l'index Belpex-\$11. Que trimestre est calculé sur la base de la dernière valeur connue de l'index Belpex-\$11. Que trimestre 2021: 100,4024 € / MWh). Eneco est en droit de modifier la méthode d'indexation et les coefficients associés à condition que les régles applicables soient amendées ou abolies dans ce sens, ou à condition que les index en question changent en substance ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus ou irrégulièrement publiés. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus ou irrégulièrement publiés. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur économique de l'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur économique de l'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur économique de l'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur économique de l'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur économique de l'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur économique de l'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais de la valeur et de les frais de la valeur et de la supplément et de l'impôt de l'impôt de la valeur et de la livra de la valeur et de la livra de la valeur et au de l'impôt de la des l'impôts en taxes de la valeur en toujours calculés es de la valeur en toujours calculés es un c

(*) taux hors terme de capacité : KVA <=13KVA 26,23 €/an; KVA > 13KVA 52,45 €/an.	
(1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une	2
installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteui	r
d'électricité réversible.	
(2) Pas soumis à la TVA	

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale (2) (€cent / kWh)		
AIEG	0,1926	0,3474		
AIESH	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (GASELWEST)	0,1926	0,3474		
FLUVIUS ANTWERPEN	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (IMEWO)	0,1926	0,3474		
FLUVIUS LIMBURG	0,1926	0,3474		
FLUVIUS WEST	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (INTERGEM)	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (IVEKA)	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (IVERLEK)	0,1926	0,3474		
ORES (Brabant Wallon)	0,1926	0,3474		
ORES (Est)	0,1926	0,3474		
ORES (Hainaut électricité)	0,1926	0,3474		
ORES (Luxembourg)	0,1926	0,3474		
ORES (Mouscron)	0,1926	0,3474		
ORES (Namur)	0,1926	0,3474		
ORES (Verviers)	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (PBE)	0,1926	0,3474		
REGIE DE WAVRE	0,1926	0,3474		
SIBELGA	0,1926	0,3474		
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,1926	0,3474		

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (€cent / kWh)	0,075
--	-------

0.1926

0.3474

TECTEO

ontribution Fonds Energie (Flandre) ⁽²⁾ C / mois)			
	Tension basse	Tension moyenne	
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51	
Tarif consommateur protégé	0,00	-	
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,40		
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)		2,83	
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)		1,01	

Carte tarifaire version 022110 pour la Belgique. / Valable du 1er octobre 2021 au 31 octobre 2021 inclus. / BB_032_022110_FR_ENECO_POWER_FLEX

Taxe OSP (obligations de service public),

0.00

10,20

16,32

20,40

30,60

40,80

81.60

132,60

uniquement pour Bruxelles (€ / an)

> 1,44 kVA et <= 6 kVA

> 6 kVA et <= 9.6 kVA

> 9 kVA et <= 13 kVA

> 13 kVA et <= 18 kVA

> 18 kVA et <= 36 kVA

> 36 kVA et <= 56 kVA

> 56 kVA et <= 100 kVA

<= 1.44 kVA



Eneco Soleil & Vent Flex



Carte tarifaire octobre 2021 de Eneco Belgium sa pour les services autres que le prélèvement pour petites consommations professionnelles en Flandre.

Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

Prix de l'énergie

COMMERCIALISATION LIMITÉE DE L'INJECTION

REDEVANCE FIXE (€ / an)		CONSOMMATION (€cent / kWh)				
		Compteur simple Compteur double				
(6 / 61)		HEURES PLEINES	HEURES CREUSES			
		PRÉLÈVEMENT				
		Voir prélèvement	Voir prélèvement	Voir prélèvement	>	Tarif trimestriel
Vois osélèus mont		Voir prélèvement	Voir prélèvement	Voir prélèvement	>	Formule tarifaire
Voir prélèvement		INJECTION				
		12,66	12,66	12,66	>	Tarif mensuel
		0,1 X BELPEX -0,956	0,1 X BELPEX -0,956	0,1 X BELPEX -0,956	>	Formule tarifaire

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document.

Le tarif d'injection est variable et soumis à une indexation mensuelle sur la base du paramètre d'indexation Belpex. Vous trouverez de plus amples informations à propos de ce paramètre d'indexation sur eneco. be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont une estimation tarifaire; le prix mensuel a été calculé sur la base de la dernière valeur connue de Belpex (09/2021: C136,2071/MWh). Eneco peut modifier le mécanisme d'indexation et les coefficients assorties à condition que la réglementation y relative soit modifiée ou supprimée, ou à condition que les index concernés changent sur le plan du contenu ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de l'électricité injectée ou ne soient plus publiés ou le soient de manière irrégulière. Les montants mentionnés sont les derniers montants connus. Le volume d'injection sera toujours imputé aux montants en vigueur à ce moment, avec effet rétroactif. Eneco se réserve le droit d'adapter ces frais conformément aux modifications apportées au cadre réglementaire. Les adaptations à ces éléments, dont Eneco n'est pas responsable, sont entièrement récupérées sur le client (avec effet rétroactif). Les prix indiqués sont uniquement applicables aux clients avec une consommation domestique et une consommation d'électricité annuelle mesurée inférieure ou égale à 100 MWh et un raccordement basse tension avec une puissance de raccordement de maximum 56 kVA. Dans les autres cas, Eneco se réserve le droit d'adapter votre prix.

Carte tarifaire version 022110 pour la Belgique. / Valable du 1er octobre 2021 au 31 octobre 2021 inclus. / BB_032_022110_FR_ENECO_POWER_FLEX